

**Sujet :** [INTERNET] dossier enquête publique Fontenay en Parisis n°IC-20-082

**De :** Brigitte PHOTHIRATH <brigitte.phothirath@orange.fr>

**Date :** 11/01/2021 15:20

**Pour :** pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Phothirath Somphone et Brigitte

13 allée Jean-Baptiste Bazin  
99190 Fontenay en Parisis

Madame monsieur,

Suite à la modification du projet sur notre commune et l'enquête publique référencée n°IC-20-082, nous vous faisons part à nouveau de notre opposition totale :

En effet, l'argument selon lequel ce pôle équestre servirait de base arrière pour les jeux olympiques de 2024 ne tient pas car il est fait mention d'une durée de « six ans » de dépôt de ces déchets pour atteindre 1 100 000 de m<sup>3</sup> en **2026** au plus tôt

De plus, ce projet étant entièrement privé, aucune création d'emploi n'est garantie, s'il y en a, le promoteur pouvant abandonner quand il veut la création du pôle équestre tout en déversant sa montagne de déchets par ailleurs !

« l'habillage écologique » du projet avec quelques moutons et ruches ne change rien au projet!

Enfin, les problèmes déjà relevés restent entiers et vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas, à savoir :

- Risque de toxicité et donc éventuelle pollution de la nappe phréatique
- Pollution sonore : **100 camions par jour** pendant 6ans !!!
- Pollution visuelle (talus de **16,50 mètres** de haut)
- Risque d'inondation, d'éboulement..., en cas de fortes pluies,
- Risque pour la santé des enfants et des sportifs à proximité du site
- Dépréciation et dévalorisation du village et donc décote de nos biens !

C'est contraire au site remarquable de Châtenay en France et à l'église de Fontenay classée aux monuments historiques !

Le Val d'Oise n'a pas été retenu dans les projets du Grand PARIS, merci de ne pas en faire sa poubelle !

Merci SURTOUT de respecter le principe de précaution et d'annuler ce projet mortifère !

Salutations respectueuses

Monsieur et madame Phothirath